

**Lingua Francese. Corso del Prof. M. De Gioia. Comprensione scritta. 3 settembre 2019.**

Le phénomène prend, ces dernières années, une ampleur tout à fait inhabituelle : de plus en plus de migrants arrivent en France alors qu'ils sont encore mineurs, et seuls.

D'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Afghanistan, ils tentent l'aventure de l'exil plus jeunes qu'auparavant. Les mineurs pris en charge sont passés de 200 il y a vingt ans à 41 000 en 2018, selon l'Assemblée des départements de France (ADF), dont les administrations sont chargées de la protection de l'enfance (17 022 ont été officiellement reconnus mineurs en 2018, d'après le ministère de la justice).

Ces jeunes migrants relèvent de deux catégories. Ceux venus du Moyen-Orient et d'Asie centrale cherchent davantage à échapper au contrôle de l'administration et aux structures d'accueil, leur ambition étant de traverser la Manche pour aller en Angleterre ; ceux venus d'Afrique subsaharienne (dont une forte proportion arrivent de Guinée) parlent déjà français et veulent rester en France, y être pris en charge et y trouver au plus vite un travail.

Le nombre de ces « mineurs non accompagnés » (MNA) a doublé en trois ans, voire triplé dans certains départements. Si la tranche d'âge majoritaire est celle des 16-18 ans, 15 % d'entre eux ont moins de 15 ans et 40 % moins de 16 ans. Les défis sont donc considérables pour les départements. Outre la question à la fois légale et morale de la protection de l'enfant, les coûts ont explosé, atteignant 2 milliards d'euros en 2018. Les structures d'accueil sont souvent inadaptées, et certaines villes peinent à trouver du personnel d'accompagnement qualifié.

L'Assemblée des départements de France (ADF) ne cesse, depuis trois ans, de tirer le signal d'alarme. Deux sujets préoccupent particulièrement les élus départementaux : la participation financière très faible de l'Etat ; la question de savoir s'il est pertinent de confier aux départements le pouvoir de trancher sur qui est mineur et qui ne l'est pas. Le rapport de la députée de la Nièvre Perrine Goulet (LRM) sur l'aide sociale à l'enfance posait, en juillet, la question de « *la pertinence du conseil départemental comme opérateur de l'Etat* » sur ce sujet sensible. Le gouvernement n'envisage toutefois pas de recentraliser des compétences qui pourraient effectivement relever du pouvoir régalién. Peu après son élection, le président Emmanuel Macron avait promis à l'ADF que l'Etat prendrait en charge 100 % des coûts liés à l'accueil de ces jeunes. Or sa participation stagne autour de 15 %. Un groupe de travail mis en place doit rendre un avis sur la répartition territoriale des MNA d'ici à la fin de l'été.

Face à une situation qui se dégrade, il est impératif que la France n'abandonne pas ces milliers de mineurs à leur sort. Ils sont des proies particulièrement fragiles pour des réseaux criminels ou risquent, sans prise en charge adéquate, de tomber dans la petite délinquance.

Il est également impératif de dialoguer avec leurs pays d'origine, Guinée en tête, pour tenter de comprendre les sources du problème, et d'adapter l'aide au développement. L'explosion du phénomène doit relever d'une politique volontariste au niveau national.

1. Quelles sont les différentes caractéristiques des dernières migrations ?
2. Quels organismes doivent s'en occuper ?
3. Quelles difficultés rencontre-t-on ?
4. Que signifie la phrase : « Le gouvernement n'envisage toutefois pas de recentraliser des compétences qui pourraient effectivement relever du pouvoir régalién » ?
5. Choisissez une phrase ou une idée du texte qui retient votre attention et commentez-la de manière personnelle.

NOM : ..... PRENOM : .....

**Corso del prof. De Gioia. Lingua francese triennale. Grammatica. 3 settembre 2019.**

Je suis heureux qu'il (savoir) (1)..... qu'elle est guérie.

Je (2)..... remercie pour tout, et compte sur votre discrétion !

La palme d'or a (3)..... attribuée au film le plus optimiste.

Tu veux (4)..... offrir des fleurs ? Mais ils en ont plein le jardin !

Mes amis (ne pas craindre) (5)..... les méduses.

Ils ont cherché (6)..... monter le spectacle avec peu

(7).....moyens.

Il n'a pas dit qu'il (aller) (8) ..... revenir. Je crois même qu'il ne

(revenir) (9).....pas avant longtemps.

Tes amis (choisir) (10).....le forfait? Non, ils (prendre)

(11).....toujours le kilométrage, qui est moins cher.

C'est Sophie et toi qui (*faire*, présent) (12)..... ce bruit ?

Elle a acheté le livre (13)..... elle avait envie et (14).....elle

feuillette depuis des jours en librairie.

Il travaille encore beaucoup, bien qu'il ne (15)..... pas en bonne santé.

Il y a (16) ..... de monde maintenant, nous (17).....dû venir

plus tôt !

Depuis qu'il prend ce médicament, sa santé s'améliore, il va beaucoup

(18).....